

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 24 novembre 2014

Date de convocation : 17 novembre 2014.

Le vingt-quatre novembre deux mille quatorze, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines.

Présents : MM ANDRE, DESMARET, DESMOULINS, GOESSENS, PERDU, POINTIN, SRACZYK, THIEUX, et Mmes COIGNY DEBRAY, FERRET, LEMAIRE, MARCOLLA, RIBOULEAU.

Absents : Mme GREBAUT, M DESMARET, Mme MARCOLLA (arrivée au point 2).

Ont donné procuration : Mme GREBAUT à M ANDRE.

Secrétaire de séance : Mme FERRET.

Adoption du compte rendu de la séance du 24 septembre 2014.

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2014 n'appelant plus d'autre observation est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.

Néant

1. SEZEO : Approbation du procès-verbal constatant la mise à disposition de biens dans le cadre du transfert de la compétence électricité.

Le Conseil,

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales,

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le procès-verbal contradictoire de mise à disposition de l'ensemble des ouvrages de distribution publique d'électricité,
- Autorise M le Maire à signer tous les documents à intervenir à ce sujet.

2. Demande de subvention à l'Etat (DETR 2015) pour le remplacement des ouvrants de l'école primaire.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Sollicite une subvention au titre de la DETR 2015 pour le remplacement des ouvrants de l'école primaire.
- Montant HT estimatif des travaux : 37 549,72 €.

Plan de financement :

Travaux :	37 549,72 €
DETR 45% :	16 897,37 €
Commune 55% :	20 652,35 €

3. Demande de subvention au Conseil Général de l'Oise pour le financement des réseaux éclairage public , basse tension et France Télécom rue Pasteur.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Sollicite** auprès du Conseil Général de l'Oise une subvention pour le renforcement et l'effacement des réseaux éclairage public, basse tension et France Telecom rue Pasteur.
- Le **montant HT** de l'opération est fixé à 285 159,00 € HT

4. Réalisation d'un emprunt.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget 2014 de la commune de Saintines,
Considérant la nécessité de recourir à une demande de financement pour réaliser des travaux de sécurité routière, de renforcement et d'effacement de réseaux électriques, basse tension et France télécom,
Considérant les trois offres présentées par différents organismes bancaires,

Sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** M le Maire à contracter un emprunt dans les conditions suivantes et à signer tous les documents à intervenir :

Nature du prêt : Prêt à échéance choisie

Montant du prêt : 100 000 €

Taux : 2.02%

Durée : 10 échéances

Périodicité : Annuelle

Amortissement en 10 échéances constantes (amortissement spécifique du capital).

Date de versement des fonds : 25/03/2015

Première échéance : 25/06/2015

Pour information, le taux réduit ressort à 1,73%

Commission d'engagement : 200 €.

5. Remboursement des frais de transport, de restauration et d'hébergement des élus.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition du Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de rembourser M le Maire et ses adjoints de leurs frais de transport, de restauration et d'hébergement sur présentation des justificatifs correspondants, à l'occasion de missions ou réunions relatives à l'exercice de leur mandat.

6. Motion relative aux émergences sur le CD 98 et aux nuisances olfactives sur le site de l'ancienne décharge.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Demande à Mme le Sous-Préfet de Senlis et à M le Préfet de l'Oise de déployer les moyens utiles afin de faire cesser les émergences de liquide rouge sur le CD 98 à la sortie de Saintines en direction de Béthisy Saint Pierre, et de prendre les mesures nécessaires afin de faire cesser les nuisances olfactives sur le site de l'ancienne décharge de Néry-Saintines.

Questions et informations diverses :

M le Maire rend compte des devis et offres reçues pour le remplacement du véhicule des services techniques, et informe du choix retenu (PM auto pour 13 500 €).

Des informations relatives au Téléthon sont communiquées.

Une vente de sapins par les parents d'élèves est organisée le jeudi 4 décembre de 16h30 à 20h.

La remise des cadeaux de Noël aux enfants des écoles se fera le mardi 16 décembre 2014 à 16h30 dans le gymnase.

Le marché de Noël se tiendra le jeudi 18 décembre à partir de 16h30.

Mme COPIGNY informe le conseil de ses échanges avec la bibliothèque de Béthisy St Pierre et de leur partenariat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.